LES COMITÉS PARTENARIAUX JEUNESSE (CPJ)

DESCRIPTION

Les Comités partenariaux sont des instances de gouvernance associant tous les acteurs, les professionnels et les partenaires de l'action jeunesse du territoire, tout en garantissant la représentation des jeunes.

Ceux-ci se décomposent en différentes instances avec un CPJ en séance plénière et trois CPJ thématiques (« autonomie », « épanouissement et implication » et « bien-être »). La réunion plénière permet d'informer les élus et responsables de structures sur les avancées des projets. Les réunions thématiques s'adressent davantage aux techniciens et aux personnels en contact avec les jeunes et permettent d'échanger sur les dimensions opérationnelles des différentes actions. Trois séminaires sont également organisés pour les élus des territoires.

A noter, ces comités sont portés à la fois par la Communauté d'Agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération et par la Ville de Saint-Brieuc.



CONTACT

- Saint-Brieuc Armor Agglo, 2016
- Saint-Brieuc Armor Agglomération : 02 96 77 20 00

THÉMATIQUES

Vie de la collectivité / Partenariats entre institutions, collectivités, acteurs Jeunesse / Orientation, information, aide aux projets

10

REPÈRES

7,35

